

N° 1 – 19 février 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA :

- Les pièges doivent être en place pour capturer les premiers charançons de la tige. Aucune capture de charançon de la tige du colza pour l'instant.
- Les colzas redémarrent doucement.

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 16 au 18 février 2015, sur parcelles agriculteur, sur 34 parcelles de colza. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



COLZA

TIMIDE REPRISE DE VEGETATION

La reprise de végétation - stade C1 avec reverdissement au niveau des cœurs – est atteinte dans 79% des **34 parcelles observées**.

Aucun début d'élongation de la tige, allongement des entre-nœuds (stade C2) n'est signalé. Ce stade est important à repérer car il marquera le début de sensibilité des plantes aux piqûres de charançons de la tige du colza.



CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

Connaître le charançon de la tige du colza

L'adulte n'est pas directement nuisible ; c'est l'introduction des oeufs dans la tige qui provoque une réaction et conduit à la déformation, voire à l'éclatement des tiges. Les pertes de rendement sont aggravées en cas de stress hydrique ou d'attaques d'autres ravageurs. Etant donné la nuisibilité potentielle élevée de cet insecte, il est considéré que, sa seule présence sur les parcelles, est un risque. Le vol débute dès que la température de l'air dépasse 9°C mais ne se généralise que si les températures sont supérieures à 12-13°C. Si les températures redeviennent défavorables (<6°C), les charançons retournent s'abriter dans le sol et restent inactifs.

Situation

30 parcelles ont fait l'objet d'un relevé. Le charançon de la tige du colza n'a pas été signalé.

L'outil **proPlant®** permet de suivre le vol du charançon de la tige du colza à partir des données météorologiques. La consultation de ce jeudi 19 février montre, qu'à ce jour, les conditions climatiques ne sont pas favorables au début du vol du charançon de la tige du colza sur les 5 stations suivies dans la région : Troyes, Saint-Dizier, Langres, Charleville-Mézières et Reims.

Analyse de risque

Les premières situations à risque interviendront quand on conjuguera la présence de charançons (révélée par les captures), un minimum de tiges tendres sur les plantes et les femelles aptes à la ponte.

Ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou. Lorsque les insectes sont au préalable séchés, le charançon de la tige du colza a l'extrémité des pattes noire. Le charançon de la tige du chou, plus petit, a l'extrémité des pattes rousse et une tache blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen.

Le charançon de la tige du chou qui accompagne ou précède l'arrivée du gros charançon de la tige est considéré comme peu nuisible (ponte dans les pétioles sans déformation de tige). Des captures sont signalées dans 4 pièges de l'Aube.



Charançon de la tige du colza

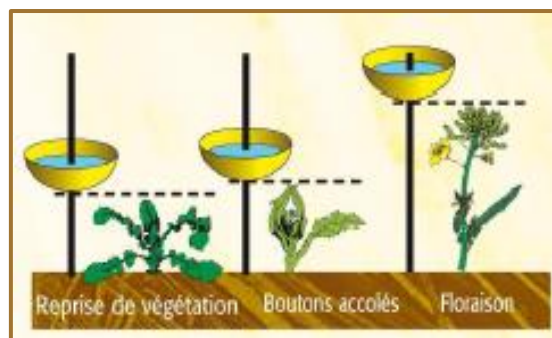


Charançon de la tige du chou

Source : L. Jung-Cetton

MISE EN PLACE DES PIÈGES

- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir la cuvette avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine .





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne : <http://www.champagricra.fr/-16-BSV-> et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - CETIOM - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - Féculerie d'Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEREOS - VIVESCIA.

Rédaction : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, l'ITB et la FREDONCA avec relecture du CETA de Romilly (représentant les organismes de développement), de Cristal Union, SEPAC et de la Féculerie d'Haussimont (représentant les organismes stockeurs).

Crédits photos : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.